



Atelier Musical

- Le Jeudi à 18 heures
- Le dimanche à 18 heures

Les ateliers se déroulent au siège de l'association en attendant une salle adéquate.

Comment participer à l'atelier ?

- Adhérer à l'association en tant que membre actif (30 euros annuel)
- S'inscrire à l'atelier sur le site : <http://brigittefouques.wix.com/openstage17>

Comment fonctionne l'atelier ?

- Evaluation de votre niveau
 - Débutant
 - Musicien et Chanteur amateur
 - Groupe déjà formé
- Répartition de l'atelier en trois groupes
 - Débutant : de 18h à 20h
 - Musiciens et Chanteurs amateurs : de 20h à 22h
 - Répétitions Groupes déjà formés : de 22h à 24h

Le planning se fera le jour de l'atelier pour la semaine suivante et la répartition pourra être modifiée en fonction des inscriptions.

Un musicien professionnel sera à votre disposition pour vous épauler et vous conseiller.

L'atelier musical vous permettra de :

- Rencontrer des chanteurs et musiciens amateurs.
- Composer des groupes sans « prise de tête » autour de styles de musique différents et débuter, jouer avec un intervenant qui guide, donne des billes pour jouer des morceaux sympas sans nécessairement de gros bagage technique, musical, juste en coordonnant, articulant des phrases individuelles faciles.
- Jouer des morceaux, chanter, écrire des réinterprétations très personnelles.
- Pour les membres appartenant déjà à un groupe, saisir l'opportunité de l'association pour se rencontrer aussi, répéter leurs morceaux, échanger, partager leurs compétences musicales et leurs coups de cœur.

Le but de l'association : FORMER DE NOUVEAUX GROUPES ET LES PROMOUVOIR

La musique suscite des vocations, des rêves.

Cela demande un savoir faire et prend beaucoup de temps. Amateurs ou professionnels, tous sont à la recherche d'un public. Quelles en sont les clés ?

Un musicien professionnel sera là à chaque atelier pour vous conseiller et vous aider à concrétiser votre projet.

Monter son premier groupe

Un groupe n'est pas qu'un rassemblement d'amis. C'est aussi un ensemble harmonique et rythmique de sons produits par des instruments différents. Les musiciens d'un groupe s'accordent pour que chacun trouve son rôle et sa place dans une production commune. Tout le monde ne peut pas être chanteur ou faire des solos. Mais chacun partage avec les autres un même style musical. Ce qui compte c'est la performance du groupe.

Dans la phase de démarrage, l'idéal est de s'appuyer sur un noyau restreint et uni. Il pourra s'élargir par la suite.

Le plus souvent, un groupe se constitue parce que ses membres partagent un même goût musical et une même passion. Le nombre des personnes est toutefois un facteur important. Plus il sera grand, et plus les difficultés de coordination seront importantes. Si l'initiative du groupe est individuelle, il faut trouver d'autres musiciens. Dans ce cas, l'atelier est fait pour cela.

Le choix initial du répertoire est capital. Le plus pratique est de miser sur une pédagogie de la réussite, en choisissant d'abord les plus simples à interpréter.

Les premiers objectifs seront plus facilement atteints. Cela permettra également d'évaluer la cohésion du groupe, sachant que le respect des engagements reste le meilleur indice des implications de chacun.

Même avec des reprises, il faut savoir leur donner une interprétation personnalisée mais reconnaissable facilement. La durée nécessaire pour connaître un morceau dépend de vos aptitudes et de vos contraintes scolaires ou professionnelles. L'ardeur indispensable ne doit pas pour autant perturber la maîtrise du temps. Il faut laisser la place à d'autres pratiques culturelles et/ou sportives. Cela permet de prendre du recul et de trouver un équilibre.

Attention aux errements de la passion. Celle-ci est indispensable pour réussir. Mais elle peut aussi conduire à des erreurs en voulant aller trop vite et en se consacrant exclusivement à la pratique musicale. La musique doit rester un plaisir. Ce qui compte le plus, c'est la régularité des répétitions, même avec des temps courts.

Dans un premier temps, organisez des répétitions de deux heures par semaine ou minimum de deux heures tous les quinze jours.

Jouer dans sa chambre n'est pas la meilleure solution, surtout si le groupe comporte une batterie ou affiche un goût immoderé pour les lignes de basse saturées et les effets larsen.

Pour le voisinage, votre musique, c'est souvent... du bruit. Même si cela peut paraître vexant, il faut en tenir compte car une législation très précise réglemente le bruit. Et s'exerce presque toujours en faveur des plaignants.

Louer un local coûte très cher et cela nécessite une organisation supplémentaire. Il faut dresser un planning d'occupation des lieux, bien définir les responsabilités de chacun et prendre une assurance qui couvre la responsabilité civile de l'occupant.

Une petite participation de 5 euros par mois servira à régler toutes les assurances nécessaires, le chauffage en hiver et autres frais à la charge de l'association. Par la suite, si le budget le permet, l'association pourra mettre à disposition des instruments, des micros, des amplis, un caméscope, etc.

L'enregistrement de la répétition donne la possibilité de mieux évaluer son travail. La prise de son permet plus facilement d'échanger vos points de vue... preuves à l'appui.